

POLOGNE

Malgré une croissance substantielle depuis quelques années, le PIB par habitant reste bien inférieur à la moyenne pour la zone OCDE, ce qui tient à un net retard dans la productivité du travail et l'utilisation des ressources en main-d'œuvre.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire la propriété publique

La propriété publique recule, mais son niveau reste plus élevé que dans tout autre pays de l'OCDE, ce qui contribue à un faible investissement en R-D et en capital matériel.

Mesures prises : Le processus de privatisation se poursuit, mais à un rythme lent et en faisant intervenir un grand nombre d'éléments sociaux et « stratégiques », ce qui nuit aux gains potentiels d'efficacité.

Recommandations : Accélérer les privatisations et mettre fin pour l'essentiel au contrôle que l'État continue d'exercer via les participations résiduelles (notamment les actions à privilèges spéciaux) qu'il conserve dans un grand nombre de sociétés privatisées. Ne pas imposer de conditions annexes pour l'emploi et l'investissement lors des opérations de privatisation.

Réformer la fiscalité et les prestations sociales afin de valoriser le travail

Les régimes de chômage et d'invalidité dissuadent de reprendre un emploi, ce qui contribue à de faibles taux d'emploi, notamment en exerçant des pressions à la hausse sur le coin fiscal.

Mesures prises : Des conditions d'accès plus sévères aux pensions d'invalidité ont réduit le nombre de nouveaux demandeurs, mais le nombre de bénéficiaires reste élevé.

Recommandations : Inciter davantage les chômeurs à accepter un emploi ou une formation en appliquant des critères plus sévères de disponibilité pour un emploi et d'obligation de recherche d'un emploi. Réduire les taux d'imposition et financer cette baisse par une limitation des dépenses sociales et un élargissement des bases d'imposition.

Améliorer l'efficacité dans l'enseignement supérieur

Le développement rapide de l'enseignement supérieur depuis 1991 contribue à améliorer la productivité, mais il subsiste des problèmes de coordination et de déséquilibre des ressources à la fois entre les établissements publics et privés et entre les étudiants.

Mesures prises : Un organisme public chargé de surveiller la qualité des établissements d'enseignement supérieur contribue à plus de transparence et devrait permettre d'améliorer la qualité. Une nouvelle réglementation devrait remédier au problème du cumul d'emplois des personnels des établissements publics d'enseignement supérieur.

Recommandations : Renforcer le contrôle de la qualité et la diffusion de l'information. Veiller à plus d'équité et d'efficacité en restaurant des frais de scolarité pour les étudiants à temps plein des établissements publics d'enseignement supérieur et, parallèlement, en créant un dispositif amélioré de bourses offertes sous condition de ressources et de prêts étudiants dont le remboursement après les études dépendrait de la situation financière des intéressés.

Autres grandes priorités

- Simplifier la réglementation dans le secteur des services professionnels, et améliorer la réglementation dans les télécommunications de manière à faciliter l'accès des tiers au réseau.
- Accroître la mobilité géographique des travailleurs en continuant d'améliorer les transports et les moyens de communications et en veillant à une intégration nationale plus étroite du service public de l'emploi. Faire en sorte que les règles d'urbanisme répondent aux besoins dans le domaine du logement (privé et social) et des services de transport, tout en prenant en compte d'autres éléments comme les facteurs environnementaux.